

ANALYSE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET DEFAILLANCES DE LA DEMOCRATIE MALIENNE DE 1992 A NOS JOURS

Dr. Amidou TOUNGARA

*Professeur d'histoire contemporaine, Maître-Assistant au Département d'Histoire-Archéologie de la Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG) de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
amidoutoungara@yahoo.fr*

RÉSUMÉ

Le Mali est entré dans la démocratie à la suite de la révolution de mars 1991. Le pays a trente ans d'exercice démocratique au cours duquel il y a eu organisation d'élections présidentielles. Des progrès ont été faits en matière de développement socioéconomique. Cependant, force est de constater que beaucoup de défaillances sont apparues dans la gestion du pays par les démocrates maliens. Ce travail consiste à analyser les élections présidentielles et les défaillances de la démocratie malienne de 1992 à nos jours. La méthodologie de recherche se base essentiellement sur la recherche documentaire soutenue par quelques enquêtes de terrain. Les résultats obtenus montrent que d'énormes insuffisances existent dans l'exercice de la démocratie malienne.

Mots clés : analyse, défaillances, démocratie malienne, élections présidentielles.

ABSTRACT

Mali entered democracy following the March 1991 revolution. The country has 30 years of democratic exercise in which presidential elections have been held. Progress has been made in socio-economic development. However, it is clear that many shortcomings have emerged in the management of the country by Malian democrats. This work consist in analysing the presidential elections and the failures of Malian democracy from 1992 to the present day. The research methodology is essentially based on the literature search supported by a few field surveys. The results show that there are enormous shortcomings in the exercise of Malian democracy

Key words : analysis, failures, Malian democracy, presidential elections.

INTRODUCTION

La démocratie est un régime politique dans lequel le peuple élit ses représentants. A l'accession du Mali à la souveraineté nationale en 1960, les dirigeants de la première république avaient choisi un système de gouvernance fondé sur les directives du parti Etat. Les autres partis politiques qui existaient à la veille de l'indépendance avaient disparu. Seul l'US-RDA continuait à gérer le pays tant bien que mal. Certaines voix se sont levées pour contester le pouvoir. Le régime les a neutralisées d'une manière ou d'une autre.

Ce système de gouvernance continuait jusqu'en 1968 date à laquelle une frange d'officiers supérieurs de l'armée mit fin au régime civil. S'installa ainsi un régime militaire qui dura à peu près vingt-trois ans. Le peuple malien, exaspéré par les dérives du pouvoir se soulève contre le régime aboutissant à la révolution de mars 1991.

Cette révolution avait suscité chez le peuple malien un espoir pour la réalisation de son aspiration à la liberté et au bien-être. Des élèves et étudiants, des militants des associations politiques et de la société civile se sont mobilisés. Certains sont allés jusqu'au sacrifice ultime pour amener le changement à travers la démocratie.

Certes, le changement de régime, via les élections, a été un acquis mais les attentes en matière de démocratie et de développement ont-elles été obtenues après vingt-neuf ans de système démocratique ?

Notre travail vise, dans un premier temps à faire un aperçu des élections présidentielles au Mali de 1992 à nos jours en survolant les différents régimes dits démocratiques et dans un second temps, à mettre en exergue les défaillances de la démocratie malienne.

Les hypothèses sont les suivantes :

Le peuple malien ne participe pas fortement aux élections présidentielles

La gestion de vingt-neuf ans des régimes démocratiques présente des défaillances.

1. METHODOLOGIE

Nous avons organisé nos informations entre trois rubriques : l'exploitation documentaire, quelques enquêtes de terrain, des informations sur le net. Notre travail est une contribution essentiellement théorique appuyée par quelques informations du terrain.

L'EXPLOITATION DOCUMENTAIRE

Nous avons consulté en général les ouvrages qui sont en rapport avec la démocratie malienne dans les bibliothèques. Ils nous ont permis d'avoir des informations très utiles. Mais au regard de la nature du sujet, nous avons réservé aussi une place à la méthode qualitative. C'est ainsi que quelques enquêtes de terrain ont été menées.

LES ENQUÊTES DE TERRAIN

Elles ont été menées auprès des personnes ressources à l'aide de questionnaires et de guides d'entretien. Les personnes ciblées sont les hommes politiques et certaines personnes de la Société civile. Ces personnes choisies sont pertinentes pour notre recherche pour plusieurs raisons. Pour certains, ils sont acteurs et ont une expérience en la matière. Pour d'autres, ils sont témoins oculaires des événements et observateurs vigilants des faits. Nous avons recueilli leurs avis surtout sur les défaillances de la démocratie malienne.

Au cours de nos recherches, nous avons exploité des informations des réseaux sociaux. Elles ont été très utiles pour nous. Nos recherches ont abouti à des résultats.

2. RESULTATS

2.1. APERÇU SUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES AU MALI DEPUIS 1992

A partir de 1990, un processus de démocratisation a été lancé en Afrique surtout dans les anciennes colonies françaises. Le Mali, à l'instar d'autres pays francophones d'Afrique se jette dans le processus. Le régime militaire de Moussa Traoré est balayé par une insurrection populaire parachevée par l'intervention de certains officiers de l'armée nationale. Le régime démocratique est mis en place avec l'installation d'un civil à la tête du pays le 8 juin 1992.

Nous examinons les différentes élections présidentielles de 1992 à 2020.

2.1.1. L'ANALYSE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AU MALI DE 1992 ET 1997

Les premières élections démocratiques maliennes ont lieu en 1992. Elles ont été largement remportées par l'ADEMA-PASJ (l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice). Le premier tour de l'élection présidentielle a lieu le 12 avril 1992. Sur les neuf candidats en compétition pour cette élection (Alpha Oumar KONARE, Tiéoulé Mamadou KONATE, Me Mountaga TALL, Almamy SYLLA, Baba Hakib Haïdara, Me Drissa TRAORE, Amadou Aly NIANGADOU, Mamadou Maribatrou DIABY et Me Demba DIALLO), ce sont Alpha Oumar KONARE et Tiéoulé Mamadou KONATE qui sont arrivés respectivement premier avec 45% et deuxième avec 14,5%. Au second tour tenu le 26 avril 1992, le candidat de l'ADEMA-PASJ, Alpha Omar KONARE, l'emporte sur son adversaire avec 69,1% contre 30,99%. Elu Président de la République, M. KONARE dirige le pays pendant les deux premiers quinquennats de l'ère démocratique.¹ Mais cette période est émaillée d'obstacles.

Selon la même source, le premier adversaire de M. KONARE, dans l'exercice du pouvoir, est l'abstention. *« Certes, l'élection lui confère sa légitimité, mais une légitimité écornée par une participation très faible ; en réalité, le soutien dont il bénéficie, lui et son gouvernement, dans l'opinion publique, ne dépasse pas le cercle restreint de ses partisans ou des militants de son parti. »*² Le taux de participation à cette consultation électorale est très faible, il ne dépassait pas les 25% des électeurs inscrits. Cette faible participation s'explique par le désintérêt du citoyen malien de la politique.

Sur la période 1992-1997, les manifestations estudiantines constituent la deuxième épine dans les pieds du régime.³ De violentes manifestations ont lieu le 5 avril 1993. En effet, des militants de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM), fer de lance de la révolution, trouvent leurs revendications marginalisées par les nouvelles autorités. Les raisons pour lesquelles ils ont combattu le régime de Moussa TAORE sont restées inchangées. Les conditions de vie et d'étude ne se sont pas améliorées. Cette instabilité du milieu scolaire et universitaire engendre l'instabilité ministérielle. Le Premier Ministre, Younoussi TOURE, nommé par le président Alpha Oumar KONARE dès son investiture le 8 juin 1992, lui a remis la lettre de démission de son équipe gouvernementale le 12 avril 1993. Il fut remplacé par Me Abdoulaye Sékou SOW le 13 avril 1993 qui démissionna suite aux mêmes problèmes le 2 février 1994. C'est alors qu'Ibrahima Boubacar KEITA est nommé premier Ministre, le 4 février 1994. Grâce à sa forte personnalité de l'époque, il conduit la primature jusqu'à la fin du premier quinquennat du Président KONARE. Cette thèse est soutenue par ces propos : *« Les nombreux changements de Premier Ministre sont dus à l'incompétence du régime d'Alpha Oumar Konaré à gérer les problèmes des élèves et étudiants. »*⁴

¹ DIALLO Boubacar Séga, TOURE Bréhima, DIARRA Eloi, DRABO Gaoussou, DRABO Souleymane, 2010, Notre Mali 1960 Maliba Kèra anw taye, AMAP, Bamako., p.60.

² Idem, p.61.

³ Ibidem

⁴ KONATE Mamadou, militant du parti SADI et journaliste à la Radio Kahira, entretien du 24 août 2022 à Bamako.

Le régime de l'ADEMA, le premier de l'ère démocratique, est à la base de la mise en place de toutes les institutions. Ce qui amène Makan Moussa SISSOKO à dire ceci : « *C'est l'ADEMA qui a installé toutes les institutions de la République et les a fait fonctionner normalement* »⁵. Cependant, la Haute cour de justice, une des institutions de la troisième République n'existait que de nom car elle ne sera mise en place pour la première fois que le 27 mars 2014. L'ADEMA a fait des avancées dans beaucoup de domaine qu'il s'agisse des infrastructures routières et scolaires, qu'il s'agisse des projets de sociétés comme le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) et autres.

Il faut aussi noter que la fidélité des militaires au régime civil n'était pas acquise. Le 9 décembre 1993, le lieutenant-colonel Oumar Diallo et quelques officiers avaient projeté de renverser le pouvoir. Mady Diallo aussi aurait incité certains militaires (huit au minimum) à fomenter un coup d'Etat en octobre 1996.⁶ Il s'y ajoute les mouvements que le collectif des partis politiques de l'opposition (COPPO) a menés contre le régime du Président KONARE. Dirigé par Alamy SYLLA, il devient une opposition radicale. Il décide de boycotter l'élection présidentielle du 11 mai 1997. Cette élection a permis à Alpha Oumar KONARE d'avoir un second mandat avec 84,36% au premier tour devant Mamadou dit Maribatrou DIABY qui n'a obtenu que 3,57%.

Les deux mandats d'Alpha Oumar KONARE sont marqués par des luttes parfois très dures entre la mouvance présidentielle et l'opposition dont les leaders font souvent l'objet de poursuite judiciaire. Mais c'est une période où le pluralisme politique est devenu une réalité. Au terme de son second et dernier mandat, M. KONARE organise l'élection présidentielle gagnée par Amadou Toumani TOURE.

Le nouveau président pourra-t-il préserver les acquis démocratiques et réaliser un espace politique apaisé ?

2.1.2. LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2002 ET 2007

Si l'élection présidentielle de 1997 s'était déroulée dans un climat très tendu entre l'ADEMA-PASJ et le COPPO, le climat politique s'est progressivement détendu quelques années plus tard. C'est sans doute le résultat du forum politique national organisé en janvier 1999 et l'élaboration d'une nouvelle loi électorale.

Ainsi, l'ensemble des partis politiques participent à toutes les élections de 2002. Le parti au pouvoir connaît des difficultés à l'approche de la présidentielle de 2002. Trois figures importantes quittent le parti : Ibrahim Boubacar KEITA⁷, Mandé SIDIBE et El Madani DIALLO. C'est Soumaïla CISSE qui est choisi pour représenter le parti ADEMA.

L'ancien président de la transition, Amadou Toumani TOURE, candidat indépendant à la présidentielle de 2002, bénéficie du soutien de nombreux partis politiques et des clubs de soutien appelés « le Mouvement citoyen ». Il profite beaucoup des dissensions au sein de l'ex majorité présidentielle.

Pour bien organiser cette élection, la loi électorale prévoit trois autorités : la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) qui veille à la régularité du scrutin ; la Délégation Générale aux Elections qui est chargée de l'élaboration et de la gestion du fichier électoral, de la confection et de l'impression des cartes d'électeur ; le ministère chargé de l'administration territoriale qui assure la préparation technique et matérielle, la centralisation et la proclamation des résultats provisoires. Il s'y ajoute le comité national de l'égal accès aux médias d'Etat qui veille sur le temps d'antenne accordé aux candidats pendant la période de campagnes électorales.

⁵ SISSOKO Makan Moussa, secrétaire administratif du comité exécutif de l'ADEMA-PASJ, interview du 23 septembre 2021 à Bamako.

⁶ SISSOKO Makan Moussa, interview du 23 septembre 2021.

⁷ Ibrahim Boubacar KEITA rend sa démission de Premier Ministre le 15 février 2000, pour, officiellement, « aller redynamiser l'ADEMA » et se préparer pour l'élection présidentielle. Il finira par démissionner de l'ADEMA et créer son propre parti, en juin 2001, le Rassemblement pour le Mali (RPM). (Boubacar Séga DIALLO, TOURE Bréhima, DIARRA Eloi, DRABO Gaoussou, DRABO Souleymane, 2010, Notre Mali 1960 Maliba Kèra anw taye, AMAP, Bamako.)

Le premier tour a lieu le 28 avril 2002 entre vingt-quatre candidats dont Amadou Toumani TOURE (ATT), Soumaïla CISSE et Ibrahim Boubacar KEITA (IBK) qui sont arrivés respectivement premier, deuxième et troisième. Le second tour a opposé ATT et Soumaïla Cissé. C'est ATT qui est élu président avec 65,01% contre 34,99% pour son challenger.

Le nouveau président, pour anéantir l'opposition, opte pour la « démocratie consensuelle » qui consiste à mettre en place un gouvernement de large ouverture avec tous les « grands partis politiques ». Ainsi, il exerce son pouvoir dans un climat politique apaisé sans opposition majeure jusqu'à la fin de son premier mandat.

Il brigue un second mandat à la présidentielle de 2007. Pour cela, il sera face à sept candidats dont IBK, son adversaire potentiel. Il gagne dès le premier tour avec 71,20% contre 19,15% pour IBK arrivé deuxième.

Alors, ATT entame de nombreux chantiers pour mettre en exécution son projet pour le développement économique et social (PDES). C'est ainsi que des logements sociaux sont construits, des ponts réalisés, des infrastructures routières et des hôpitaux concrétisés.

La démocratie consensuelle a permis de réduire les affrontements politiques mais elle n'a pas honoré la démocratie malienne. L'absence de partis politiques d'opposition constitue un véritable handicap en démocratie. Toutefois, elle fut pour ATT un moyen de mise en œuvre de son programme sans être perturbé par d'opposants dits radicaux.

Le second mandat d'ATT n'est pas arrivé à son terme. Il est interrompu par le coup d'Etat du 22 mars 2012 perpétré par une junte dirigée par Amadou Haya SANOGO, un capitaine de l'armée malienne. Cet acte a ouvert la voie à une transition présidée par le Professeur Dionkounda TRAORE Président de l'Assemblée Nationale au moment des faits. Il a fait organiser, par son Premier Ministre Diango Sissoko, l'élection présidentielle en 2013 aboutissant à la victoire d'IBK.

2.1.3. LES PRÉSIDENTIELLES DE 2013 ET 2018 ET LA CHUTE D'IBK

Le gouvernement de transition, dirigé par Diango Sissoko, a organisé la présidentielle de 2013. La date retenue était le 28 juillet pour le premier tour. Sur vingt-huit candidats, IBK et Soumaïla sont arrivés respectivement premier avec 39,79% et deuxième avec 19,70%. Au deuxième tour tenu le 11 août, IBK est élu avec 77,62% grâce au soutien de certains leaders religieux contre 22,38% pour Soumaïla CISSE.

Il a fait du financement des partis politiques l'une de ses priorités. C'est sous son régime que le financement du chef de file de l'opposition a été une réalité. C'est pendant ce temps que les fonctionnaires ont bénéficié d'une augmentation de 20% sur la grille salariale. Il leur a été accordé également un rehaussement des allocations familiales de leurs enfants allant de 1500f à 3500f. Les militaires ont obtenu certains avantages dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.⁸

Cependant, son premier mandat a été le plus instable de l'ère démocratique sur le plan politique. Il a changé de Premier Ministre cinq fois en cinq ans. Les grands chantiers qu'il s'était fixé pour objectifs sont restés sans issue majeure. C'est dans ce contexte qu'il va briguer un deuxième mandat à l'élection présidentielle de 2018 avec un bilan très contesté.

Lors de la présidentielle de 2018, le candidat IBK était en face de 23 autres candidats au premier tour le 29 juillet. Il est arrivé en tête avec 41,70% suivi de Soumaïla CISSE avec 17,78%. Le deuxième tour, le 12 août, a opposé les deux hommes. IBK est réélu avec 67,2% contre 32,8% pour son rival qui a contesté les résultats.

Le régime est tombé le 18 août 2020 par un groupe d'officiers organisés en Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) dirigé par le Colonel Assimi GOITA. Le CNSP a mis en place une transition qui

⁸ Le journal officiel en ligne sur <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103122/125050/F-1629830318/MLI-103122.pdf>

comprend trois organes : un président, Bah NDAW et son Vice-président Assimi GOITA qui devient lui-même président à partir du 24 mai 2021 ; un gouvernement dirigé d'abord par Moctar OUANE ensuite par Choguel Kokalla MAIGA et un Conseil National de Transition (C.N.T.) qui joue le rôle de l'Assemblée Nationale pendant cette période. Le C.N.T. est dirigé par le Colonel Malick DIAW, un des militaires qui ont renversé IBK.

Après avoir vécu une trentaine d'années environ dans la démocratie, le peuple malien s'interroge de plus en plus sur ses bienfaits. Les régimes issus des élections présidentielles ont brillé par des défaillances dans la gestion des affaires du pays. Nous expliquons ces défaillances dans les lignes qui suivent.

2.2. LES DEFAILLANCES DE LA DEMOCRATIE MALIENNE

La démocratie tant applaudie par le peuple malien dans les années 90 renferme des défaillances. Celles-ci s'expliquent par l'insécurité grandissante, la corruption, la mauvaise gestion des rebellions du nord, la crise scolaire et universitaire, les grèves récurrentes et la politique politicienne.

2.2.1. L'INSÉCURITÉ GRANDISSANTE

Avant l'avènement de la démocratie, le risque de circuler dans Bamako ou entre les capitales régionales du pays était très mince. On pouvait marcher dans Bamako ou dans les zones interurbaines de jour comme de nuit sans risquer d'être attaqué par un bandit ou un terroriste. Mais depuis que le Mali a connu la démocratie, le phénomène d'insécurité sur le territoire national s'est agrandi d'année en année. Les agents de sécurité n'étaient pas dotés de moyens suffisants et efficaces pour faire face au phénomène. Certains malfaiteurs⁹, arrêtés par les services compétents, ont souvent fait l'objet de libération forcée sous la pression des autorités politiques. La libération des bandits de grand chemin et autres criminels était monnaie courante. Toute chose qui favorise l'insécurité.

Le Mali a vécu et continue de vivre une crise profonde à cause de l'insécurité causée par les conflits et les tensions inter et intracommunautaires dans les régions du nord et les régions de Mopti, Ségou, Koulikoro, Kayes et une partie de la région de Sikasso. Les civils ont payé le plus lourd tribut de l'insécurité dans le pays. Les villages entiers sont incendiés, des personnes brûlées vives. Le bétail est enlevé, des greniers brûlés ou saccagés. Selon les rapports du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, 558 civils ont été tués entre janvier et mai 2019 et 443 civils tués en 2020 durant la même période. C'est pour dire que l'insécurité a atteint son paroxysme pendant la période démocratique.

2.2.2. LA CORRUPTION À CIEL OUVERT

Selon Seydou Badian KOUYATE « Au temps du Président Modibo KEITA, le Malien avait honte de voler, au temps du Président Moussa TRAORE, le Malien avait peur de voler mais actuellement, le Malien n'a ni honte ni peur de voler ». ¹⁰

En 2009, le vérificateur Général a estimé que 226 millions de dollars (soit environ 113 milliards de francs CFA) manquaient dans le budget de l'Etat (Transparency International 2015). En Afrique subsaharienne, le Mali est classé 19^e sur 44 pays (Transparency International 2016). Au même moment un autre rapport 2016 sur le développement humain place le Mali en 175^e position sur 188 pays et territoires (Programme des Nations Unies pour le Développement 2016).

⁹ Mohamed Aly Ag Wadoussène, arrêté le 10 décembre 2011 à Gao et assassinant le surveillant de prison, l'adjudant Kola SOFARA, le 16 juin 2014, est libéré le 9 décembre 2014 par les autorités politiques. Trois de ses compagnons, Haiba Ag Acherif, Oussama Ben Gouzzi et Habib Ould Mahouloud, ont été aussi libérés (Liberation de Mohamed Aly Ag Wadoussène en ligne sur fidh.org, consulté le 13 octobre 2021).

¹⁰ Seydou Badian KOUYATE, écrivain et homme politique du Mali (né le 10 avril 1928 et mort le 28 décembre 2018 à Bamako), intervention médiatique en 2018.

Selon le rapport du Bureau du Vérificateur Général, paru en 2017 et portant sur l'année 2015, le Mali aurait perdu près de 70 milliards de francs CFA (100 millions d'euros). C'est pour dire que le niveau de corruption monte de façon exponentielle au Mali malgré la présence de la démocratie. La corruption a atteint tous les secteurs de développement au Mali.

Cette corruption a affecté l'armée malienne qui n'était plus à mesure de mener à bien sa mission régalienne. C'est pourquoi en 2012, la rébellion a envahi le septentrion du Mali et plongé le pays dans une crise sans précédent. Ces désagréments sont dus aussi à la gestion des rébellions du nord par les différentes autorités de la Troisième République. Cela nous amène à analyser la gestion des rébellions par les démocrates maliens.

2.2.3. LA GESTION DES RÉBELLIONS DU NORD PAR LES DÉMOCRATES MALIENS

Les autorités maliennes sont confrontées à un problème de rébellions dites rébellions touareg, depuis les premières années de l'indépendance du pays. Chaque régime a géré la rébellion de son époque à sa manière. Mais le constat est que les rébellions ont été fréquentes en cette période de démocratie. A quoi cela est dû ?

Depuis l'avènement de la démocratie, les hommes politiques n'ont pas fait de la défense du pays leur priorité. Selon certains démocrates, une armée forte est une menace pour la démocratie. Tandis que la plus grande démocratie du monde est également la première puissance militaire mondiale. Il s'agit des Etats-Unis d'Amérique. Donc c'est se leurrer que de dire qu'une bonne démocratie n'a pas besoin d'armée forte.

Sachant qu'on n'a pas les moyens militaires pour contrer les rébellions, les autorités du Mali démocratique ont signé des accords dont certains ont menacé l'unité du pays. On dirait qu'ils ont cherché à passer paisiblement leurs mandats sans se soucier de ce qui allait advenir dans le temps. Parmi ces accords, on peut citer : le Pacte National, l'*Accord d'Alger de 2006* et l'*Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger*.

Le Pacte National : Il est signé le 11 avril 1992 sous la transition d'ATT. A propos de cet Accord, le passage suivant attire notre attention : « Certes le Pacte National retient, titre II, point 7A, la mise sur pied : « pour une année, des unités spéciales des forces armées composées majoritairement des combattants intégrés des Mouvements et Fronts Unifiés de l'*Azawad* ». Mais, il retient également l'institution d'un corps de sécurité intérieure (Gendarmerie Nationale, Garde-goum, Police) comprenant toutes les composantes des populations locales, y compris des combattants des Mouvements et Fronts Unifiés de l'*Azawad* »¹¹. Il est évident que ces dispositions du Pacte National portent atteinte à l'unité du pays.

L'Accord d'Alger de 2006 : Il est signé le 4 juillet 2006. Il s'inscrit dans la continuité du *Pacte National* et du renforcement de la politique de décentralisation qui était en cours¹². Dans l'accord, rien n'est dit sur la durée des unités spéciales. Cela suppose qu'elles seront permanentes. L'*Accord d'Alger* renforce le pouvoir des Kel Adagh au détriment de l'Etat¹³. Ce qui pourrait être une des raisons de la non application de l'intégralité de cet Accord. Selon Mohamed Ag ERLESS, c'est dans cette situation d'Accord non appliqués qu'est survenue une autre rébellion, celle de 2012¹⁴.

L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger : Il est signé en deux temps. D'abord, le 15 mai 2015 à Bamako, alors que les combats ont lieu le jour même dans les environs de Ménaka, il est signé par le gouvernement malien et les groupes loyalistes ainsi que plusieurs Etats et organisations

¹¹ MAIGA Choguel Kokalla, SINGARE Issiaka Ahmadou, 2018, - *Les rebellions au nord du Mali Des origines à nos jours*, EDIS, Bamako, p.174.

¹² Ibidem

¹³ MAIGA Choguel Kokalla, SINGARE Issiaka Ahmadou, op. cit., p.176.

¹⁴ KONATE Doulaye (dir.), AG ERLESS Mohamed, COULIBALY Fatoumata, KAMARA Oumar, KEITA Amadou, KONATE Famagan Oulé, SANOKO Soumaïla, SIDIBE Lansina, SOW Moussa, *Histoire contemporaine du Mali contribution à la redécouverte de la dynamique de construction de l'Etat-nation*, ASHIMA FRIEDRICH EBERT STIFTUNG, p. 382.

au nom de la médiation internationale mais sans la présence des représentants de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA). Ensuite, le 20 juin 2015 à Bamako, la CMA signe l'Accord pour la paix sous la pression de la communauté internationale¹⁵.

Cet *Accord*, si on l'applique intégralement sans le réviser, pourrait faire l'objet de partition du pays dans l'avenir. Car certaines dispositions privilégient les populations du Nord du pays au détriment du reste de la population malienne.¹⁶ C'est une manière de préparer d'éventuelles crises sociopolitiques dans le pays. Ces dispositions sont les suivantes :

- assurer une meilleure représentation des populations du Nord du Mali dans les institutions et grands services publics, corps et administrations de la République.
- favoriser le recrutement dans la fonction publique des collectivités territoriales, dont les effectifs seront majoritairement réservés aux ressortissants des régions du Nord.¹⁷
- les forces redéployées devront inclure un nombre significatif de personnes originaires des régions du Nord, y compris dans le commandement, de façon à conforter le retour de la confiance¹⁸ et faciliter la sécurisation progressive de ces régions.¹⁹

2.2.4. LA CRISE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Avant la venue de la démocratie, l'école malienne était paisible. Les cours se déroulaient normalement malgré la misère des enseignants. Les diplômés maliens étaient parmi les plus sollicités en Afrique. Ils enseignaient dans les pays comme le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, etc. Mais, depuis l'avènement de la démocratie, l'école malienne rencontre d'énormes difficultés. Alou SACKO ne soutient-il pas cet avis lorsqu'il dit ceci : « *Les autorités de la troisième république ont du mal à résoudre les problèmes de l'école. C'est parce que leurs enfants ne fréquentent pas les écoles publiques ou l'école n'est pas leur priorité* ». Dans l'ouvrage *L'Afrique humiliée*, Aminata Dramane TRAORE dit : « Le fait que l'école malienne ait entamé sa descente aux enfers à partir des événements de 1991 montre bien que ce phénomène a un lien tant avec le modèle néolibéral qu'avec la démocratie *formelle* ». ²⁰ A travers ces propos, elle montre jusqu'à quel degré l'école s'est détériorée avec la démocratie malienne.

L'Association des Elèves et Etudiants du Mali, créée pour revendiquer les bonnes conditions d'étude de ses militants, était devenue une mafia. Certains comités de l'AEEM n'hésitaient pas à tirer des coups de feu ou d'agresser à l'arme blanche sur l'espace scolaire et universitaire.

2.2.5. LES GRÈVES RÉCURRENTES

L'ère démocratique au Mali est l'ère par excellence des grèves. De l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), la plus grande centrale syndicale, au syndicat des bouchers et des boulangers, les revendications pleuvent de partout. Les grèves sont tellement récurrentes que les populations se sentent exacerbées. Ni les autorités politiques ni les syndicalistes ne songent aux citoyens innocents qui sont toujours victimes de ces grèves infinies. Ceux qui ont vécu la première ou la deuxième République sont hostiles à ces attitudes de l'ère démocratique. Pour l'année 2020 seulement, il y a eu 102 préavis de grève enregistrés par le Ministère de la fonction publique de la république du Mali.²¹

¹⁵ Comité stratégique du M5-RFP, commission chargée de l'Accord d'Alger de 2015, Bamako, le 09 juin 2021.

¹⁶ L'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, paraphé à Alger le 1er mars 2015, article 6, 9^{ème} tiret, p.6.

¹⁷ Idem, article 16, 3^{ème} tiret, p.8.

¹⁸ SACKO Alou, 50 ans, Vice-Président du comité de gestion scolaire de l'école de Souba, entretien du 24 août 2022.

¹⁹ Idem, article 22, p.9.

²⁰ TRAORE Aminata, *L'Afrique humiliée*, Ed. Fayard, Paris, 2008, p. 110.

²¹ Front social au Mali: 102 préavis de grève enregistrés, 7000 travailleurs mis au chômage en 2020, en ligne sur maliweb.net, consulté le 4 novembre 2021.

2.2.6. LA POLITIQUE POLITICIENNE

Le terme de politique politicienne est utilisé pour désigner l'activité politique de manière péjorative. Il désigne généralement les manœuvres d'un parti politique ou d'une personnalité politique qui placent leurs intérêts et leurs ambitions personnelles avant les objectifs politiques qu'ils défendent devant leurs mandants et au détriment des enjeux du moment et de l'intérêt public²².

Au Mali, la plupart des hommes politiques résumant la politique à la « politique politicienne ». Ils ne se soucient pas de l'intérêt public mais de ceux de leurs partis ou de leurs clans. Sory Ibrahim KONE abonde dans le même sens en disant : « *Sous le régime de l'ADEMA, seuls les militants du parti étaient favorisés pour les postes de commandement.* »²³ Les promesses faites lors des campagnes électorales ne sont généralement pas tenues. En conséquence, la grande mobilisation tant souhaitée le jour des échéances électorales n'est jamais obtenue. Les organisateurs des élections ne font qu'enregistrer des faibles taux de participations lors des scrutins.

Les acteurs politiques, depuis plus de deux décennies, ne sont pas parvenus à prospérer le Mali comme on l'aurait souhaité. Ils ne s'intéressent, pour la plupart, qu'à leurs propres intérêts. C'est pourquoi, Adama FOMBA a dit ceci : « *... nos politiciens qui ne peuvent vivre que de la recherche de l'argent, du pouvoir sont pauvres maintenant.* »²⁴

3. DISCUSSION

Dans ce travail, nous ne faisons pas cas des bienfaits de la démocratie. Pourtant, même si le peuple malien, dans sa majorité décrie la démocratie²⁵, ce système de gouvernance renferme beaucoup de vertus. Pour certains politiciens, c'est une période où le peuple malien recouvre sa liberté d'expression. En effet, le pluralisme démocratique a permis au malien de créer les partis politiques pour conquérir le pouvoir. C'est pendant cette période, que l'Université du Mali a été créée. Beaucoup d'écoles ont été créées et nombreux sont les jeunes qui ont bénéficié de recrutement dans ces écoles comme explique Abdou Samaké²⁶ en ces termes : « *C'est grâce aux élections présidentielles qu'on a eu des dirigeants dont le souci est la multiplication des écoles, des centres de santé et la résolution pacifique des problèmes du nord.* »²⁷

Cependant, le peuple malien est déçu de l'insécurité grandissante, la corruption, la mauvaise gestion des rebellions du nord, la crise scolaire et universitaire, les grèves récurrentes, la politique politicienne. Tous ces phénomènes se sont accrus en période de démocratie d'où la désolation du peuple malien vis-à-vis de ce système de gouvernance.

²² Politique politicienne en ligne sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Politiquepoliticienne>, consulté le 6 novembre 2021.

²³ KONE Sory Ibrahim, 48 ans, secrétaire général de la sous-section ASMA de Souba et membre de la section de Ségou, entretien du 24 août 2022.

²⁴ Aboubacar Sidiki FOMBA, politicien et membre du Conseil National de Transition (CNT) du Mali, interview du 7 novembre 2021 sur Facebook par TIMBINE (Master Ti).

²⁵ La majorité des inscrits sur la liste électorale au Mali ne s'exprime pas dans les urnes depuis 1992.

²⁶ SAMAKE Abdou, enseignant et secrétaire général de la sous-section ADEMA-PASJ de Souba et membre de la section de Ségou du même parti, entretien du 24 août 2022.

²⁷ Abdou Samaké, entretien du 24 août 2022.

CONCLUSION

Au Mali, les différentes élections présidentielles ont permis d'avoir des dirigeants démocratiquement élus. Ces élections ont été quelques fois contestées par l'opposition. Les régimes qui en sont issus ont enregistré des défaillances dans la gestion du pays. Les insuffisances vont pousser le peuple dans certains cas à se soulever contre le régime en place conduisant parfois au renversement du pouvoir par l'armée. Le système démocratique malien depuis 1992 n'a pas été à la hauteur des aspirations. Certes la liberté d'expression et le pluralisme qui manquaient au régime militaire de Moussa TRAORE, ont été des acquis mais la prospérité dont rêvait le peuple malien n'a été qu'illusoire. Pis, la nation a perdu sa souveraineté sur une importante partie de l'étendue de son territoire. C'est ainsi qu'à propos des deux mandats d'ATT qui est un des artisans de la démocratie malienne, DOUMBI Fakoly dit ceci : « *Au terme de ses deux quinquennats de présidence, le Mali est aujourd'hui au fond du gouffre.* »²⁸. Donc la gestion démocratique a failli. Des défaillances se sentent dans tous les secteurs. Ce qui fait que les coups d'Etat militaires sont de plus en plus applaudis²⁹ par une bonne partie de la population malienne. Les faibles taux de participations aux élections présidentielles prouvent que le malien n'a plus l'enthousiasme de s'exprimer dans les urnes. Il n'aspire qu'à de meilleures conditions de vie quel que soit le type de régime en place.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages généraux

- DIALLO Boubacar Séga, TOURE Bréhima, DIARRA Eloi, DRABO Gaoussou, DRABO Souleymane, 2010, *Notre Mali 1960 Maliba Kèra anw taye*, AMAP, Bamako.
- DOUMBI Fakoly, 2013, *Le Mali sous Amadou Toumani Touré, Acte 2 – Une histoire de trahisons La guerre au nord-Mali*, Editions Menaibuc, Paris.
- KONATE Doulaye (dir.), AG ERLESS Mohamed, COULIBALY Fatoumata, KAMARA Oumar, KEITA Amadou, KONATE Famagan Oulé, SANOKO Soumaïla, SIDIBE Lansina, SOW Moussa, 2019, *Histoire contemporaine du Mali contribution à la redécouverte de la dynamique de construction de l'Etat-nation*, ASHIMA Friedrich EBERT Stiftung.
- L'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, paraphé à Alger le 1^{er} mars 2015
- MAIGA Choguel Kokalla, SINGARE Issiaka Ahmadou, 2018- *Les rebellions au Nord du Mali des origines à nos jours*, Bamako, EDIS.
- Rapport du Comité stratégique du M5-RFP, commission chargée de l'Accord d'Alger de 2015, Bamako, le 09 juin 2021.
- TRAORE Aminata, 2008, *L'Afrique humiliée*, Ed. Fayard.

Personnes ressources et webographie

- FOMBA Aboubacar Sidiki, politicien et membre du Conseil National de Transition (CNT) du Mali, interview du 7 novembre 2021 sur Facebook par TIMBINE (Master Ti).
- KONE Sory Ibrahim, secrétaire général de la sous-section ASMA de Souba et membre de la section de Ségou, entretien du 23 août 2022 à Souba/Ségou
- SACKO Alou, Vice-Président du comité de gestion scolaire de l'école de Souba, entretien du 23 août 2022 Souba/Ségou.

²⁸ DOUMBI Fakoly, *Le Mali sous Amadou Toumani TOURE, Acte 2 – Une histoire de trahisons La guerre au nord-Mali*.

²⁹ Le 18 août 2020 et le 29 octobre 2021, des centaines de milliers de maliens se sont rassemblés à la place de l'indépendance pour montrer leur soutien aux auteurs du coup d'Etat et aux autorités de la transition.

- SAMAKE Abdou, enseignant et secrétaire général de la sous-section ADEMA-PASJ de Souba et membre de la section de Ségou du même parti, entretien du 24 août 2022 Ségou.
- SISSOKO Mekan Moussa, secrétaire administratif du comité exécutif de l'ADEMA-PASJ, interview du 23 septembre 2021 à Bamako.
- TOUNKARA Daba, émission du 12 novembre 2021 sur Radio Jèkafo à Bamako.
- Le journal officiel en ligne sur <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/103122/1250>
- Politique politicienne en ligne sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Politiquepoliticienne>, consulté le 6 novembre 2021.
- Front social au Mali : 102 préavis de grève enregistrés, 7000 travailleurs mis au chômage en 2020, en ligne sur maliweb.net, consulté le 4 novembre 2021.